

14.07.2015

Trois mois de travaux pour dépolluer le CPLN



La nouvelle halle du CPLN située juste au-dessus du terrain dépollué est actuellement en construction.

Les terres polluées découvertes au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) ont été évacuées, mais cela a pris plus de temps que prévu. Les travaux ont finalement duré trois mois, de mi-janvier à mi-avril, car la quantité de matériau contaminé était importante. Le terrain s'enfonce dans une faille rocheuse qui peut descendre jusqu'à 7m de profondeur. Ce sont 7000m³ de terre qui ont été excavés et emmenés dans la décharge bioactive de Tavannes (BE).

La pollution a été détectée lors de sondages menés dans le cadre des travaux d'assainissement et d'extension du CPLN. Elle provient des activités de l'ancienne usine à gaz de Neuchâtel entre 1859 et 1967. Cet imprévu retarde le chantier de trois mois et va coûter cher aux collectivités publiques. « Plusieurs millions de francs », selon le secrétaire général du Département de l'éducation Jérôme Amez-Droz. Un accord sera finalisé tout prochainement entre le Canton et la Ville de Neuchâtel, ancienne propriétaire du terrain, pour déterminer comment partager les surcoûts.

Les deux entités ont déjà anticipé cette dépense lors du bouclage de leurs comptes 2014. L'Etat a fait une provision de 8 millions de francs pour « l'investigation et l'assainissement des sites pollués sous la responsabilité du canton » alors que la Ville a fait une provision de 1,8 million pour « l'assainissement du sous-sol du CPLN ». Le budget total alloué par le Grand Conseil pour les travaux d'assainissement et d'extension prévus au CPLN se monte à 34 millions de francs. /mvr

